

nov 10, 2015 17:40 CET

CMR-15 : Eutelsat Communications mobilisé pour préserver la bande C

Paris, le 10 novembre 2015 – Après l'ouverture de la Conférence Mondiale des Radiocommunications à Genève la semaine dernière, l'industrie satellitaire poursuit sa mobilisation pour défendre les usages clés liés à ce spectre. Eutelsat Communications (NYSE Euronext Paris : ETL) réaffirme dans ce contexte son implication dans un débat crucial pour l'industrie satellitaire et ses utilisateurs.

L'utilité fondamentale du spectre satellite de la bande C pour tous et pour chacun

Première des bandes satellite à avoir été déployées, la bande C est incontestablement reconnue pour sa fiabilité en toutes circonstances et sa résilience en cas de conditions météorologiques extrêmes. Il est indiscutable qu'elle représente un facteur de développement économique et social pour de nombreuses populations, notamment dans les zones équatoriales situées en Afrique, Asie et Amérique latine et centrale.

Les applications et services s'appuyant sur la bande C sont nombreux et variés : trafic et sécurité aériens, communications des forces de police et de sécurité, contrôle des frontières, services publics et e-services (télémédecine, éducation et services administratifs à distance...) et usages gouvernementaux stratégiques. Certaines activités économiques telles que les échanges interbancaires et les industries gazière et minière s'appuient largement sur la bande C. Elle permet par ailleurs la diffusion de chaînes télévisées et le déploiement de services Internet partout dans le monde, participant ainsi à la réduction de la fracture numérique, sans oublier son rôle de complément de couverture pour les réseaux de téléphonie mobile dans les zones rurales.

Par ailleurs, le spectre de bande C est absolument vital pour les ONG, car il leur permet d'apporter une aide immédiate aux populations en détresse lors

de crises humanitaires ou de catastrophes naturelles. Lorsque les réseaux terrestres sont hors d'usage, la bande C est cruciale dans le rétablissement des signaux de communication nécessaires pour assurer rapidement la coordination des prises de décision et des actions.

La réallocation de fréquences de la bande C est un des enjeux des négociations tenues à la CMR-15, qui doivent permettre de déterminer si la demande de l'industrie mobile, qui réclame une partie de ces fréquences pour répondre à la croissance mondiale des communications mobiles, est légitime ou non.

Le secteur satellitaire mobilisé lors de la CMR-15

La préservation de la bande C en faveur du secteur satellite afin de maintenir le bon fonctionnement des services qui en découlent a fait l'objet de nombreux échanges dans le cadre d'une série de rendez-vous de préparations à la CMR-15, qui se sont déroulés cet été en Asie, Afrique, sur le continent américain, dans les pays arabes et dans la zone des RCC (Regional Commonwealth in the field of Communications). Toutes les parties prenantes ont reconnu l'importance des enjeux et ont insisté sur la nécessité de prendre en considération les spécificités régionales et locales lors des décisions à venir. Il a été recommandé de ne pas étendre les positions nord-américaines et européennes à l'ensemble du globe.

L'industrie satellitaire, y compris Eutelsat, partage cette position, qui s'ancre dans de nombreuses études prouvant l'impossibilité technique de partager les fréquences de la bande C. L'introduction de signaux mobiles au sein de ce spectre brouillerait fortement les signaux satellites existants. Ce qui est, à date, présenté comme un partage avec l'industrie mobile reviendrait en réalité à une exclusion des signaux satellite de la bande C, ce qui aurait pour conséquence d'interrompre purement et simplement les services et applications transitant aujourd'hui par la bande C.

Contrairement à certaines allégations, les services en bande C ne pourraient pas être transférés sur des bandes satellitaires plus élevées, dans la mesure où ces bandes ne présentent pas les mêmes caractéristiques physiques et que des coûts excessifs liés à un changement d'équipement incomberaient aux utilisateurs. L'industrie satellitaire et Eutelsat soulignent, d'autre part, le fait qu'actuellement, moins de 50% du spectre de fréquences attribué par l'ITU aux opérateurs de téléphonie mobile fait l'objet de licences et est réellement

utilisé par ces derniers.

Ce débat stratégique est l'un des points les plus saillants de l'agenda de la CMR-15, qui se tient actuellement à Genève et rassemble gouvernements, régulateurs, et parties prenantes des industries satellitaire, mobile et audiovisuelle.

L'industrie satellitaire s'exprime déjà depuis de longs mois sur le sujet et n'a eu de cesse de publier des informations et des données alertant sur les risques d'un partage du spectre de bande C, tout en encourageant toutes les parties prenantes à agir en connaissance de cause et à placer l'intérêt général au premier plan de leurs discussions.

- Pour plus d'information relative à ce sujet :

-Satellite Spectrum Initiative :

<http://satellite-spectrum-initiative.com/files/Final%20design%20-%20C%20Band%5B1%5D.pdf>

<http://satellite-spectrum-initiative.com/files/C-band%20Protection%20White%20Paper%20FINAL.pdf>

-Global Vsat Forum :

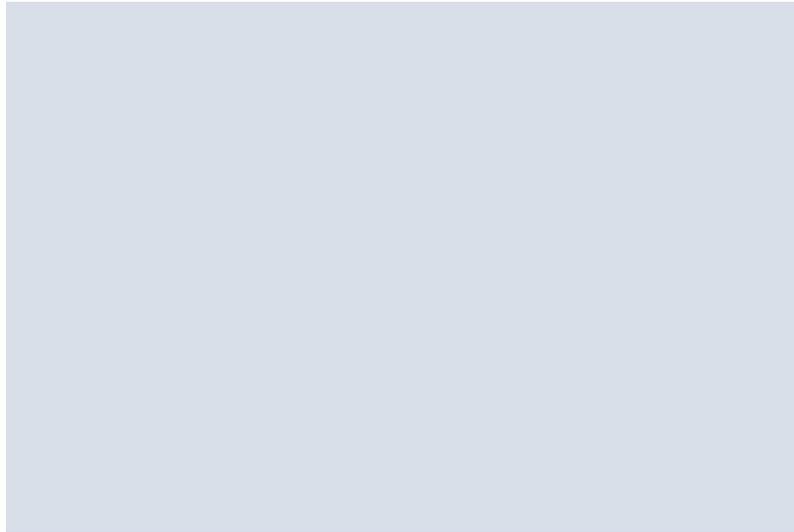
<https://gvf.org/index.php/all-you-need-to-know-about-c-band-satcoms>

http://www.icontact-archive.com/YaDOh0pPV3BYaZ1ULmguJ7qrd1fM_AVg?w=3

L'essor de l'Afrique au cœur des négociations

Michel de Rosen, Président-Directeur Général d'Eutelsat Communications, a pris part aux échanges en cours à Genève la semaine dernière à ce propos et a réaffirmé la position d'Eutelsat, sans manquer d'apporter un éclairage particulier sur la situation unique de l'Afrique.

Après sa visite à la CMR-15 à Genève, Michel de Rosen s'est exprimé : « *Mes échanges avec Abdoukarim Soumaila de l'Union Africaine des Télécommunications et Daniel Obam, le Président du groupe Afrique ont confirmé que tous les gouvernements africains considèrent ce sujet comme éminemment stratégique pour assurer l'avenir de leurs pays. Les fréquences satellite en bande C constituent des atouts essentiels à la croissance et au développement du continent tout entier. A propos de l'allocation du spectre de la bande C, ce qui est positif pour l'Europe ne l'est pas nécessairement pour l'Afrique.* »



Les représentants d'Eutelsat Communications, dont Michel de Rosen (3^{ème} en partant de la gauche), entourés des délégués du groupe Afrique et de l'Union Africaine des Télécommunications

Eutelsat Communications et l'industrie satellitaire demeureront impliqués dans l'évolution du débat jusqu'au terme de la Conférence Mondiale des Radiocommunications, qui doit présenter ses conclusions le 27 novembre.

À propos d'Eutelsat Group

Eutelsat Group est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications par satellite, spécialisé dans la fourniture de services de connectivité et de vidéo à travers le monde. Issu du rapprochement d'Eutelsat

et de OneWeb en 2023, le Groupe est le premier opérateur de satellites GEO-LEO pleinement intégré, doté d'une flotte de 35 satellites géostationnaires et d'une constellation en orbite basse (LEO) composée de plus de 600 satellites. Le Groupe répond aux besoins de ses clients présents dans quatre segments de marché clés que sont la Vidéo, où il distribue plus de 6 500 chaînes de télévision, et les marchés à forte croissance de la Connectivité mobile, de la Connectivité fixe et des Services aux gouvernements. L'incomparable richesse de ses ressources en orbite et de ses infrastructures au sol permet à Eutelsat Group de répondre aux besoins de ses clients dans le monde entier grâce à des solutions intégrées. Le siège social de la Société est situé à Paris. Eutelsat Group emploie plus de 1 700 personnes représentant 50 nationalités différentes. Le Groupe s'engage à fournir des services de connectivité sécurisés, résilients et respectueux de l'environnement en vue de contribuer à la réduction de la fracture numérique. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres sous le code mnémorique ETL.

Pour en savoir plus, consultez le site www.eutelsat.com

Presse

Joanna Darlington
Tel. +33 674 521 531
jdarlington@eutelsat.com

Anita Baltagi
Tel. +33 643 930 178
abaltagi@eutelsat.com

Katie Dowd
Tel. +1 202 271 2209
kdowd@oneweb.net

Relations investisseurs

Joanna Darlington
Tel. +33 674 521 531
jdarlington@eutelsat.com

Hugo Laurens Berge
Tel. +33 670 80 95 58
hlaurensberge@eutelsat.com

Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont fournies aux seules fins d'illustration et reposent sur les appréciations et les hypothèses de la Direction de la Société à la date où elles sont prononcées. Ces déclarations prospectives sont tributaires de certains facteurs de risque identifiés ou inconnus. Cités à titre purement indicatif, ces risques comprennent notamment les risques liés à la crise sanitaire, des risques opérationnels comme des pannes ou des dysfonctionnements de satellites ou encore l'impossibilité de mener le plan de déploiement dans les conditions et délais prévus, certains risques liés à l'évolution du marché des télécommunications par satellite liés à sa situation concurrentielle ou aux changements technologiques qui l'affectent, des risques liés au caractère international de la clientèle et des activités du Groupe, des risques liés à l'application de la réglementation internationale en matière de coordinations de fréquences et des risques financiers liés par exemple à la garantie financière accordée au fond de pension fermée de l'organisation intergouvernementale et au risque de change. Eutelsat Communications se dégage expressément de toute obligation ou engagement de mettre à jour ou réviser ses projections, prévisions ou estimations contenues dans le présent document afin de refléter toutes modifications des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont fondées à moins que ce ne soit requis par la loi applicable. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe.